

ACCUEILLIR

Bienvenue à la maternité Port-Royal

Livret d'information 2022



Hôpital Cochin
Port-Royal
AP-HP

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

Vos rendez-vous

Consultations

Le à

Échographies

Le à

Le à

Le à

Consultation d'anesthésie

Le à

Séances de préparation à la naissance

Le à

Autres

Le à

PORT-ROYAL
GYNÉCOLOGIE | MATERNITÉ | NÉONATOLOGIE



Sommaire

• Port-Royal : une maternité adaptée à toutes les grossesses et à toutes les naissances.....	4
• Une équipe à votre écoute	5
• Votre suivi de grossesse à la maternité Port-Royal	6
• Les réunions d'informations.....	8
• C'est le jour J : vous venez accoucher.....	10
• Que prendre dans votre valise ?	12
• Votre séjour à la maternité.....	14
• Informations pratiques	16
• Votre sortie.....	17
• Le suivi post-natal.....	17
• Extraits de la charte de la personne hospitalisée.....	18
• Plan d'accès.....	19

Port-Royal :

une maternité adaptée à toutes les grossesses et à toutes les naissances

Située au cœur de Paris, dans le 14^e arrondissement la maternité Port-Royal est le fruit du regroupement de la maternité Saint-Vincent de Paul et de la maternité Port-Royal Baudelocque au sein d'un seul bâtiment neuf et moderne, conçu par l'architecte de renommée internationale Patrick BERGER.



Maternité de type III, c'est-à-dire dotée d'un service de médecine et de réanimation néonatale, Port-Royal accueille toutes les femmes, pour des grossesses simples ou à risque.

Quelques chiffres

Une expérience reconnue



Une équipe à votre écoute

L'équipe pluridisciplinaire composée de gynécologues-obstétriciens et de sages-femmes, de pédiatres et d'anesthésistes-réanimateurs, est épaulée par des infirmier(e)s, des auxiliaires de puériculture, des aides-soignant(e)s, des psychologues, des assistantes-sociales, des diététiciennes et des secrétaires. Elle travaille en étroite collaboration avec les pédiatres du service de médecine néonatale.

Le chef de service, la sage-femme cadre supérieur, les sages-femmes cadres et les cadres infirmiers sont responsables de l'organisation générale de la maternité.

Le chef de service et les obstétriciens (praticiens hospitaliers, chefs de clinique assistants) sont responsables de la surveillance clinique et des traitements médicaux. Ils forment et encadrent les internes et les étudiants.

Les sages-femmes présentes à chaque étape de votre grossesse sont vos interlocutrices privilégiées. Elles vous accueillent dès les premiers instants, vous informent sur tout ce que vous allez vivre, prennent en charge votre grossesse, votre accouchement et les suites de couches, vous conseillent après la naissance.

Les pédiatres sont présents si nécessaire lors de la naissance. Ils examinent systématiquement votre enfant au 2^{ème} jour de vie et vous conseillent pour le retour à domicile.

L'équipe d'anesthésistes-réanimateurs de la maternité prend en charge la douleur liée à l'accouchement et est responsable de l'anesthésie en cas de césarienne. Les anesthésistes-réanimateurs participent également à la surveillance clinique et aux traitements médicaux parfois nécessaires au cours de la grossesse et de l'accouchement.

Les infirmier(e)s vous accueillent en consultation, réalisent les prélèvements et les soins sur prescription médicale. Ils peuvent vous donner des conseils relatifs à votre santé. **Les infirmier(e)s auxiliaires de puériculture ou aides-soignant(e)s** donnent les soins et vous conseillent.

Vous pourrez être orientée en consultation vers nos équipes spécialisées : psychologue, psychiatre, tabacologue, diététicienne, assistante sociale, équipe d'addictologie, médecins spécialistes.

Centre expert en néonatalogie et en réanimation néonatale

La maternité Port-Royal est dotée d'un service de médecine néonatale avec :

- une unité mère-enfant qui accueille au sein des suites de couches, les nouveau-nés nécessitant une surveillance médicale ou de soins spécifiques pendant quelques jours,
- une unité de réanimation néonatale qui prend en charge les nouveau-nés prématurés nécessitant une surveillance rapprochée.

Votre suivi de grossesse à la maternité Port-Royal

Les consultations

Les consultations ont lieu une fois par mois et sont pratiquées par une sage-femme ou un gynécologue-obstétricien.

Vous serez suivie dans la mesure du possible par la même sage-femme ou le même médecin **tout au long de votre grossesse.**

La maternité propose également des consultations spécialisées et comprend un Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal dédié au dépistage et à la prise en charge des malformations fœtales, des anomalies chromosomiques, des maladies génétiques et des infections fœtales.

L'équipe est joignable au

☎ **01 58 41 38 10**

✉ **accueil.dan.cch@aphp.fr**

En l'absence d'antécédent particulier, votre premier RDV à la maternité sera avec la SFAO (sage-femme d'accueil et d'orientation), idéalement à 12 semaines d'aménorrhée. Ainsi, vous pourrez coupler l'ouverture de votre dossier, la 1^{re} échographie et une prise de sang (avec les marqueurs de la trisomie 21).

La SFAO vous proposera de choisir soit un suivi extérieur (en libéral) pour plus de commodités avec une sage-femme de notre réseau ou avec votre gynécologue, soit de poursuivre votre suivi de grossesse à la maternité.



En cas de suivi extérieur, vous reviendrez à la maternité à 8 mois de grossesse.

Un lien constant existe entre la maternité et les professionnels du réseau de la maternité.

Au cours du 6^e mois, vous devrez prendre rendez-vous pour une consultation d'anesthésie avec un médecin-anesthésiste.

☎ **01 58 41 39 39**

La surveillance de fin de grossesse débute une semaine avant le terme, au centre d'explorations fonctionnelles situé au 3^e étage de la maternité.

Prise de rendez-vous à prendre à partir du 9^e mois de grossesse au ☎ 01 58 41 37 70 entre 9h et 12h30 et entre 14h et 15h.

Les échographies obstétricales du 1^{er} trimestre peuvent être réalisées à la maternité et couplées au dépistage de la trisomie 21.

Les échographies du 2^e et 3^e trimestre seront faites avec l'échographiste de ville de votre choix.

Seules les échographies des grossesses pathologiques du 2^e et 3^e trimestre sont faites à la maternité.

Sur rendez-vous au ☎01 58 41 37 70 entre 9h et 12h30 et entre 14h et 15h.

Vous souhaitez arrêter de fumer ?

Il est souhaitable d'arrêter de fumer pendant la grossesse. La maternité Port-Royal vous propose une consultation d'aide au sevrage tabagique avec un médecin tabacologue.

Prise de RDV au ☎01 58 41 39 39

Vous souhaitez faire un point sur votre alimentation ?

Une diététicienne peut assurer votre suivi nutritionnel pour vous aider à équilibrer vos repas et répondre à vos questions pendant la grossesse (sauf diabète gestationnel).

Prise de RDV au ☎01 58 41 39 39 ou par email sur rdv.portroyal@cch.aphp.fr

Les cours de préparation à la naissance

COURS DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE

Rez-de-jardin de Port-Royal

Des cours de préparation à la naissance sont réalisés au rez-de-jardin de la maternité par les sages-femmes libérales de notre réseau. Si vous souhaitez y participer, l'inscription se fait via le site internet.

☎ materniteportroyal.fr

À l'extérieur

Vous pouvez aussi choisir de vous préparer à l'extérieur de la maternité, auprès de sages-femmes libérales. Une liste non exhaustive des sages-femmes libérales est disponible sur la page Réseau Ville-Hôpital du site internet. Cette sage-femme libérale pourra se rendre à votre domicile après l'accouchement pour vous conseiller.

☎ materniteportroyal.fr

Le projet de naissance

Le projet de naissance est encouragé. Il sera discuté et validé en consultation.



Les réunions d'information

Les dates des réunions sont affichées dans les salles d'attente des consultations et sur le site internet.

RÉUNIONS « ALIMENTATION ET GROSSESSE »

Elles sont destinées aux femmes enceintes sans pathologie quel que soit le terme de grossesse.

Rez-de jardin de Port-Royal - salle de formation n°1 – inscription obligatoire au ☎01 58 41 39 39 ou par email sur rdv.portroyal@cch.aphp.fr

Thèmes abordés : alimentation durant la grossesse et l'allaitement, maux de la grossesse (nausées, vomissements, reflux, constipation...), toxoplasmose et listéria.

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES DESTINÉES AUX FUTURS PARENTS DE JUMEAUX, TRIPLÉS ET PLUS

Rez-de jardin de Port-Royal - salle de formation n°1 - sans inscription

En partenariat avec l'association « Jumeaux et plus ».

ATELIERS SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Comment améliorer la santé de votre futur bébé pendant la grossesse ? Comment mieux accueillir votre enfant dès sa naissance ?

Le 1er vendredi de chaque mois – inscription sur materniteportroyal.fr

VISITE VIRTUELLE DE LA MATERNITÉ sur materniteportroyal.fr

Au cours de votre grossesse, quand consulter en urgence ?



Au cours de votre grossesse, vous devez consulter aux urgences maternité quel que soit le terme, en cas de :

- fièvre supérieure à 38°C
- chute, choc ou accident
- contractions utérines fréquentes et/ou douloureuses
- pertes de sang
- perte des eaux
- diminution ou absence de mouvements du bébé

Situées au 1^{er} étage du bâtiment Port-Royal, les urgences maternité (obstétricales) vous accueillent 24h/24, 7j/7. ☎01 58 41 35 91



10 gestes simples pour protéger votre bébé

1. Aérer chaque jour : 2 x 5min en courant d'air.
2. Choisir, si possible, des vêtements au label CONFIANCE TEXTILE à laver avec une lessive ECOCERT (comme les draps et les rideaux).
3. Privilégier des meubles sans bois aggloméré et des matelas sans traitement chimique.
4. Privilégier la peinture A+.
5. Privilégier une alimentation « fait maison » avec, si possible, des produits issus de l'agriculture biologique.
6. Privilégier des contenants en verre, inox ou céramique.
7. Choisir des biberons en verre avec tétine en silicone.
8. Choisir, si possible, des couches au label OEKO-TEX.
9. Pas de cosmétique ni de parfum pour bébé. Utiliser des carrés de coton bio.
10. Choisir des produits ménagers ECOCERT, Utiliser le microfibras avec de l'eau chaude.



C'est le jour J : vous venez accoucher

Le jour de l'accouchement

QUAND VENIR ?

- si vous saignez,
- si vous avez des contractions utérines douloureuses toutes les 5 à 10 min depuis 1 à 2 h,
- si vous avez la sensation que votre bébé bouge moins,
- si vous perdez les eaux.

QUELS DOCUMENTS DEVEZ-VOUS EMPORTER À LA MATERNITÉ ?

- une pièce d'identité ou votre carte de séjour,
- votre livret de famille (si vous en possédez un),
- votre carte de sécurité sociale,
- pour les couples non mariés, éventuellement une attestation de reconnaissance anticipée de votre bébé,
- pour les patientes de nationalité étrangère, un acte de mariage traduit en français.

Nous vous recommandons de n'emporter avec vous que le strict minimum (les bijoux, carte de crédit et chéquier sont à proscrire), l'établissement n'étant pas responsable en cas de perte ou de vol.

Précautions à prendre avant l'accouchement

- prendre une douche,
- retirer vos bijoux et votre vernis à ongles sur les mains et les pieds,
- en cas de césarienne programmée, être à jeun.



**Rendez-vous
aux urgences maternité**

**Situées au 1^{er} étage du bâtiment
Port-Royal 0158 4135 91
Une équipe vous accueille
24h/24 et 7j/7.**

**Entrée par le 123 boulevard
de Port-Royal**

COMMENT SEREZ-VOUS ACCUEILLIE ?

Vous serez d'abord examinée puis conduite en salle de naissance si l'accouchement est proche. Vous ne devrez prendre avec vous que le strict nécessaire ; votre valise sera déposée en consigne. Si vous n'êtes pas seule, votre accompagnant se rendra alors au service des admissions.

À noter : une seule personne est autorisée à vous accompagner pendant le travail et l'accouchement. Vous lui recommanderez de limiter ses déplacements pour ne pas perturber les autres patientes et ne pas gêner l'équipe médicale.

Tout au long de votre accouchement, une équipe pluridisciplinaire sera à vos côtés pour vous aider et vous entourer :

LES SAGES-FEMMES

- après examen obstétrical, vous installent soit dans une chambre de pré-travail soit directement en salle de naissance,
- surveillent et dirigent l'évolution du travail et de l'accouchement : pour cela, elles utilisent des monitorings pour surveiller votre bébé, pratiquent des examens cliniques, prescrivent éventuellement des traitements,
- dépistent toute particularité nécessitant l'avis ou l'intervention du médecin,
- proposent l'analgésie péridurale,
- pratiquent l'accouchement, quand il se présente normalement,
- effectuent le premier examen de votre bébé.

LE MÉDECIN-ANESTHÉSISTE

Présent 24h/24, il effectue la péridurale ou l'anesthésie en cas de césarienne.

LE GYNÉCOLOGUE-OBSTÉTRICIEN

intervient en cas de nécessité.

LES INFIRMIÈRE(S)

les assistent et dispensent les soins.

LE PÉDIATRE

est disponible 24h/24 et intervient à la demande de la sage-femme.

LES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE

dispensent les premiers soins à votre bébé.

Le co-parent ou toute autre personne proche de votre choix peut assister à l'accouchement. Il est possible de boire de l'eau ou des jus de fruit sans pulpe, ni gaz pendant le travail (jus de pomme ou raisin).

Si vous choisissez d'allaiter, une première tétée sera effectuée précocément.

Après l'accouchement, vous resterez environ deux heures en salle de naissance avec votre bébé, sous surveillance de l'équipe médicale et paramédicale. Puis, vous gagnerez votre chambre.

À Port-Royal, vous pouvez choisir la position dans laquelle vous souhaitez accoucher :

- assise,
- sur le côté,
- à 4 pattes.

La salle nature



Au sein même de la salle de naissance de Port-Royal, il existe une « salle nature » pour les femmes désirant accoucher sans péridurale.

Pour votre confort, cette salle est spacieuse et comporte une baignoire, une liane de suspension, un grand lit d'accouchement, un monitoring sans fils (pour surveiller bébé et être libre de ses mouvements), de la musique (port Ipod) et une jolie fresque murale. L'ambiance y est chaleureuse et intime.

Que prendre dans votre valise ?

Pour la salle de naissance

POUR VOUS

- ✔ 1 grande chemise ou tee-shirt confortable
- ✔ 1 brumisateur d'eau
- ✔ 1 bouteille d'eau ou jus de pomme/raison sans pulpe ni gaz
- ✔ musique personnelle si vous le souhaitez

POUR BÉBÉ

- ✔ 1 body manches longues
- ✔ 1 pyjama
- ✔ 1 brassière chaude ou gilet
- ✔ 1 paire de chaussettes ou des chaussons
- ✔ 1 bonnet de coton
- ✔ 1 gigoteuse
- ✔ couches 1^{er} âge poids (2/5kgs)

POUR LA PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE

- ✔ de quoi se restaurer en cas d'accouchement pendant la nuit.

Les vêtements du bébé doivent être lavés au préalable.





Pour le séjour à la maternité

POUR VOUS, EN PLUS DE VOS AFFAIRES PERSONNELLES DE TOILETTE

- ✔ des vêtements souples
- ✔ 1 paire de chaussons
- ✔ 1 chemise de nuit (ouverte devant si allaitement) ou 1 pyjama
- ✔ 1 oreiller ou coussin supplémentaires
- ✔ des serviettes de toilette
- ✔ des mouchoirs en papier
- ✔ 1 sac à linge sale
- ✔ 1 montre ou 1 réveil
- ✔ 1 lampe d'appoint ou veilleuse

POUR CELLES QUI SOUHAITENT ALLAITER

- ✔ des soutiens-gorge d'allaitement sans armatures
- ✔ des coussinets d'allaitement

POUR BÉBÉ

- ✔ 4 à 6 bodys en coton
- ✔ 4 à 6 pyjamas
- ✔ 2 brassières chaudes ou gilets
- ✔ 2 ou 3 paires de chaussettes, chaussons
- ✔ 2 à 3 draps de bain
- ✔ 1 thermomètre électronique simple
- ✔ 1 thermomètre de bain
- ✔ 4 carrés de tissu (langes tétras)
- ✔ 1 brosse à cheveux pour bébé
- ✔ des carrés de coton pour la toilette

Les vêtements du bébé doivent être lavés au préalable.

Pour la sortie

- ✔ des vêtements de sortie appropriés à la saison
- ✔ 1 siège-auto nouveau-né, dos à la route pour le retour à la maison, même si le retour s'effectue en taxi.



Votre séjour à la maternité

Les suites de la naissance

Après votre accouchement, vous serez accueillie avec votre nouveau-né dans le service de suites de couches où la surveillance est assurée par une équipe d'infirmières, sages-femmes, médecins et psychologues. Vous serez accompagnée dans les soins du nouveau-né par des auxiliaires puéricultrices. Un examen de l'enfant sera réalisé 2 jours après l'accouchement par un pédiatre.

L'ensemble de l'équipe sera mobilisé pour vous accompagner dans la prise en charge de votre bébé, ses soins et l'allaitement.

L'allaitement maternel

L'OMS recommande l'allaitement maternel exclusif jusqu'aux 6 mois de votre bébé et sa poursuite au-delà associée à la diversification alimentaire. La décision d'allaiter ou non votre enfant reste cependant personnelle. Vous pourrez bénéficier de toutes les informations nécessaires pendant la grossesse auprès de votre sage-femme lors de la préparation à l'accouchement. Le guide l'allaitement maternel est également disponible sur le site de Santé Publique France et peut répondre à certaines de vos questions. L'ensemble de l'équipe de la maternité sera présente pour vous accompagner et vous soutenir dans votre choix, quel qu'il soit.

Votre séjour à la maternité dure en moyenne 2 à 3 nuits pour un accouchement normal et 4 nuits pour une césarienne. Des sorties après 2 nuits sont possibles avec un relais en ville.

PRADO : personnel de la Sécurité Sociale qui vous proposera une sage-femme libérale pour votre retour à la maison (il peut s'agir de votre propre sage-femme).

Lors des visites à domicile, la sage-femme s'assure de votre état de santé et de celui du bébé, vous accompagne dans la réalisation des premiers soins, vous conseille et répond à vos questions.

Pré-inscription :  ameli.fr

LA CRÈCHE

Dans certaines conditions médicales, votre bébé peut être pris en charge la nuit par l'équipe de la crèche au sein du service pour vous permettre de vous reposer. N'hésitez pas à en parler à la sage-femme durant votre séjour. Toutefois, il est important de garder son bébé avec soi la nuit, afin de bien connaître ses habitudes.

LES VISITES

Les visites sont autorisées de 13h30 à 20h pour les proches. Elles sont limitées à deux personnes. Les frères et les sœurs du bébé sont les bienvenus s'ils ne sont pas malades. **Les autres enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas venir à la maternité.**

L'hospitalisation après l'accouchement est un temps important de rencontre avec votre bébé et d'apprentissage des soins. **Nous vous conseillons de limiter les visites, afin de prendre le temps de vous reposer et de respecter les temps de repos de votre bébé.**

L'HÉBERGEMENT DE L'UN DE VOS PROCHES

L'accueil du co-parent durant la nuit est à discuter avec l'équipe médicale à l'arrivée.



Charte de la personne accompagnante

Le co-parent (ou une autre personne proche) peut être autorisé à rester la nuit afin de soutenir sa compagne et de l'aider dans la réalisation des soins au nouveau-né.

L'autorisation est soumise à une prescription médicale renouvelable chaque jour en fonction des besoins.

Le service proposera une solution d'appoint, selon la disponibilité des fauteuils. L'utilisation d'un matériel de couchage personnel n'est pas autorisée pour des raisons d'hygiène.

Au cours du séjour, afin de faciliter le travail de l'équipe soignante, il est demandé à la personne accompagnante de :

- respecter le règlement intérieur de l'hôpital affiché derrière la porte de chambre,*
- ranger le lit ou le fauteuil au plus tard à 8h,*
- avoir une tenue vestimentaire correcte en chambre et lors des déplacements dans le service,*
- maintenir une bonne hygiène corporelle et se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon,*
- sortir de la chambre lors de la réalisation des soins,*
- respecter les locaux et les objets mis à votre disposition*
- ne pas s'enfermer dans les chambres*

Les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) sont à la charge de l'accompagnant

Informations pratiques

LA TÉLÉVISION ET LE TÉLÉPHONE

La gestion est assurée par une société extérieure à l'hôpital – TELECOM SERVICES que vous devez régler directement.

Pour bénéficier de ces prestations :

- composez le 26 20 depuis votre chambre (accessible 24h/24),
- ou rendez-vous directement à la permanence de TELECOM SERVICES située dans le hall du bâtiment Saint-Jacques à Cochin - 27 rue du Faubourg Saint-Jacques.

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi de 10h à 19h,
- le samedi de 11h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 14h à 19h.

LA SÉCURITÉ

En cas de perte ou de vol d'objet, l'hôpital ne peut être tenu pour responsable.

Nous vous recommandons de laisser **vos objets de valeur à la maison**. Toutefois, un coffre-fort est à votre disposition dans votre chambre.

LES DÉPLACEMENTS

Prévenez l'infirmière ou l'auxiliaire de puériculture si vous quittez votre chambre, même pour un court moment.

Ne laissez jamais votre bébé seul, sans surveillance.

LA CAFÉTÉRIA

Située dans le hall, au rez-de-chaussée du bâtiment Port-Royal, elle est ouverte :

- semaine : 8h - 19h
- samedi : 10h - 19h
- dimanche : 11h - 19h

Un large choix de boissons, sandwiches, viennoiseries, friandises est proposé. Vous y trouverez également les principaux titres de la presse ainsi que des magazines. En dehors des horaires d'ouverture de la cafétéria, des distributeurs de boissons sont également à votre disposition dans le hall d'accueil.

LES CULTES RELIGIEUX

L'hôpital public est soumis au principe de laïcité. Vous pouvez faire appel au ministre du culte de votre choix habilité à intervenir au sein de la maternité.

- catholique : ☎ **01 58 41 12 00**
06 09 10 63 68 / 06 12 05 24 04
- protestant : ☎ **06 32 50 09 45**
- israélite : ☎ **06 50 76 04 10**
- musulman : ☎ **06 17 40 56 78**
- orthodoxe : ☎ **01 47 63 87 62**

LES INTERPRÈTES

Si vous avez besoin d'un interprète, faites part de votre demande à l'équipe soignante.

LE TABAC

Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte de la maternité.

Votre sortie

Votre sortie et celle de votre bébé se font sur avis médical.

Toutes les sorties se font à 10h le matin sauf contre-indication médicale. Merci de vous organiser au mieux pour respecter cet horaire.

Vous devrez impérativement passer par les admissions/frais de séjour, situés au rez-de-chaussée dans le hall d'entrée, pour clôturer votre dossier administratif.

Le jour de votre sortie, après votre examen médical et celui de votre bébé :

ON VOUS REMETTRA

- ✔ les ordonnances nécessaires à chacun
- ✔ le carnet de santé de votre bébé
- ✔ un compte rendu d'hospitalisation
- ✔ en cas d'intervention chirurgicale, un compte rendu opératoire.

ON VOUS EXPLIQUERA

- ✔ les traitements prescrits
- ✔ les différentes démarches administratives à faire lors de votre retour à domicile.



Après votre sortie en cas d'urgence

Pour votre bébé, faites le 15 ou rendez-vous dans le service d'urgences pédiatriques le plus proche de chez vous

Pour vous, il est conseillé de consulter aux urgences gynécologiques et obstétricales où vous avez accouché.

Le suivi post-natal

POUR VOTRE BÉBÉ

Votre bébé doit être examiné par un médecin généraliste ou pédiatre, dans les 10 jours qui suivent la sortie de la maternité. Pensez à prendre RDV rapidement. Vous pouvez aussi vous rapprocher de la PMI de votre domicile.



POUR VOUS

Une visite post-natale est conseillée environ 6 semaines après l'accouchement. Elle peut être effectuée par une sage-femme de la maternité Port-Royal, une sage-femme libérale, votre gynécologue ou votre médecin traitant.

Si vous avez accouché par césarienne, il est préférable de prendre rendez-vous à la maternité.

CHARTRE DU NOUVEAU-NÉ HOSPITALISÉ

L'hospitalisation du nouveau-né est un réel défi pour tisser les liens familiaux et susciter des émotions intenses. Elle nécessite la mobilisation des ressources de tous pour offrir au bébé les meilleures chances de bien grandir. Les études scientifiques démontrent que la création du lien d'attachement entre le nouveau-né et sa famille, dès les premiers instants de vie, est primordiale pour son bon développement. Le dialogue et la concertation entre les parents et les soignants se trouvent au cœur d'une prise en charge optimale du nouveau-né hospitalisé.

**Conscients de ces enjeux, nous,
parents de nouveau-nés hospitalisés et professionnels de la naissance,
nous engageons à tout mettre en œuvre pour que
le nouveau-né hospitalisé bénéficie :**

1 

De la présence continue, dès sa naissance, sans restriction, 24h/24, d'au moins l'un de ses parents, ou d'une personne de confiance.

Les parents choisissent, s'ils le souhaitent, à deux personnes de confiance pour les soutenir et les relayer tout au long de l'hospitalisation.

2 

Des meilleures conditions pour créer le lien d'attachement avec ses parents (contact physique, berceement, échanges vocaux, alimentation) qui améliorent son état de santé et son bon développement.

Parents et soignants partagent leurs connaissances pour regarder ensemble le bébé, comprendre ses réactions et entrer en relation avec lui.

3 

Du contact peau à peau quotidien, avec au moins l'un de ses parents, ou la personne de confiance désignée par eux, le plus tôt possible, de façon prolongée au cours des 24h et jusqu'à la sortie.

4 

Du colostrum maternel (1^{er} lait) sans restriction d'âge gestationnel ou de poids, en l'absence de contre-indication médicale.

L'équipe soignante informe et accompagne la mère dans la façon de nourrir son enfant et la soutient dans ses choix.

5 

De la possibilité de téter au sein ou au biberon, aussitôt qu'il montre la capacité à le faire, sans restriction d'âge gestationnel.

6 

D'un environnement confortable adapté à son développement sensoriel (luminosité, son, odeur, goût, toucher).

7 

De la participation de ses parents aux soins qu'il reçoit avec l'accompagnement des professionnels de santé.

8 

Du rôle protecteur de ses parents dans la prise en charge de l'inconfort et de la douleur en étroite coopération avec les soignants.

9 

Des informations accessibles et compréhensibles destinées à ses parents pour comprendre son état de santé et prendre soin de lui.

10 

D'une prise en charge individualisée, élaborée en concertation avec ses parents, et en accord avec la littérature scientifique la plus récente sur le sujet.

Signataires de la Charte



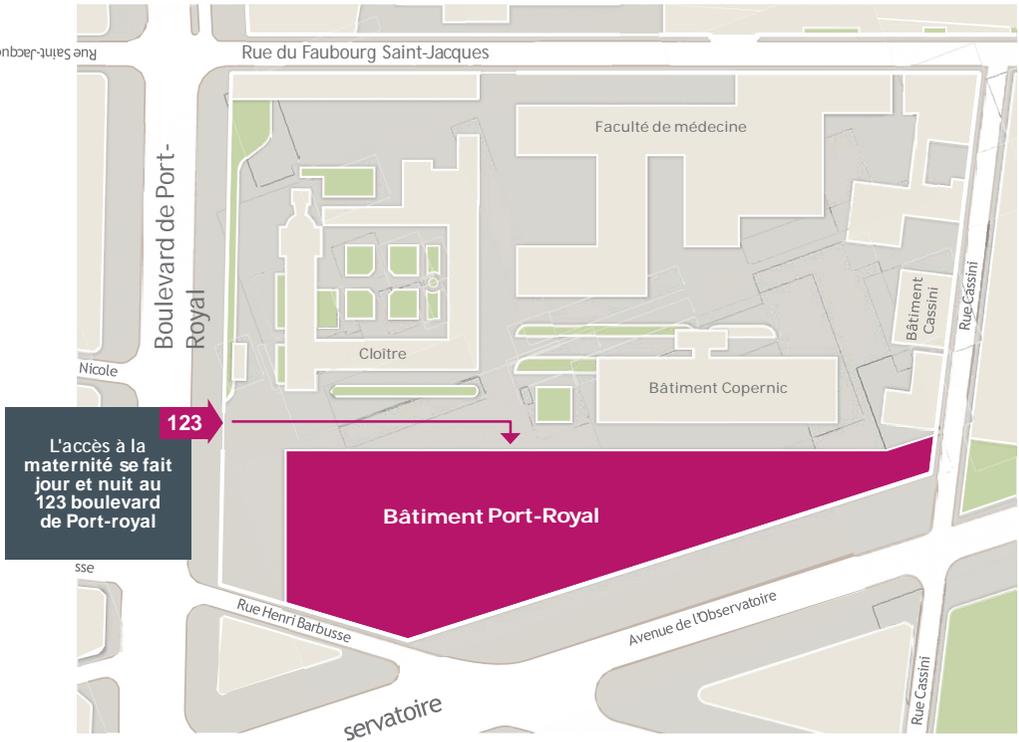
Sous le patronage de



Avec le soutien de



Plan d'accès



ENTRÉE PIÉTONS

123, boulevard de Port-Royal
75014 PARIS

TRANSPORTS

 38 - 83 - 91 : arrêt Observatoire
Port-Royal

 6 Saint-Jacques

 B Port-Royal



**Urgences maternité
(obstétricales)**

Accès par le 123 boulevard de
Port-Royal Paris 14^e à n'importe
quelle heure de la journée.
Accès véhicules autorisés.

Maternité Port-Royal

123 boulevard Port-Royal - 75014 Paris

Standard : 01 58 41 41 41

Prises de rendez-vous (consultations pré et postnatales, consultation d'anesthésie) : 01 58 41 39 39

Urgences maternité 24h/24 et 7j/7 : 01 58 41 35 91

Vous pouvez compléter les informations de ce livret en consultant le site de la maternité :

www.materniteportroyal.fr



AP-HP. Centre
Université
Paris Cité

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS